

MAÎTRISE

Accréditation ILNAS

L'infrastructure de l'autorité de certification LuxTrust, ainsi que toutes les pratiques liées à l'émission des certificats sont auditées par l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). ILNAS est une entité publique sous autorité du Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur au Luxembourg.

Pour des raisons de complémentarité, d'efficacité, de transparence et dans le cadre de la simplification administrative, l'ILNAS rassemble sous une même structure plusieurs missions administratives et techniques qui étaient auparavant dans les attributions de plusieurs structures publiques, telles que la normalisation, l'accréditation, les audits des bonnes pratiques de laboratoire, la surveillance du marché des équipements électriques et de télécommunication, la sécurité des jouets et la sécurité générale des produits, la confiance numérique, la promotion de la qualité, la métrologie légale et la désignation

des organismes notifiés d'après les directives «Nouvelle approche».

L'ILNAS correspond à un réseau de compétences au service de la compétitivité et de la protection du consommateur. Il représente les intérêts luxembourgeois dans les organismes européens de normalisation (CEN, CENELEC et ETSI) et les organisations internationales de normalisation (ISO et CEI).

L'infrastructure PKI de LuxTrust est accréditée au regard des standards ETSI suivants:

- ETSI TS 101456 v. 1.4.3. (2007-05)
- Policy requirements for certification authorities issuing qualified certificates
- ETSI TS 102042 v. 2.1.2. (2010-04)
- Policy requirements for certification authorities issuing public key certificates
- ETSI TS 102023 v. 1.2.2. (2008-10)
- Policy requirements for time-stamping authorities



“ ILNAS est une entité publique sous autorité du Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur au Luxembourg.”

INNOVATION

DSM: Digital Signature Module

LuxTrust annonce la mise à disposition d'un logiciel de signature dont la spécificité est la mise en oeuvre systématique de politiques de signature (« policy based approach»), le DSM.

Les politiques de signature spécifient les règles de création des signatures électroniques, afin d'en assurer la validité. Ces règles sont spécifiques à un secteur d'activités bien déterminé, comme par exemple le secteur public ou le secteur des paiements financiers.

À la création de la signature, le logiciel DSM contrôle automatiquement la validité du certificat utilisé, ainsi que l'appel au Service d'horodatage (timestamping). Les résultats de validation ainsi que le jeton d'horodatage sont stockés dans la signature.

Le logiciel DSM est utilisable pour la signature de document PDF, XML, JPEG et PNG. Les formats de signature disponibles sont les formats CAdES, PAdES ou XAdES.

La mise à jour régulière du DSM est garantie, afin de prendre en compte l'évolution des exigences européennes en la matière ainsi que des lois en vigueur au Luxembourg.

Il existe différents moyens pour intégrer la solution DSM dans votre société. Pour plus d'informations, contactez le département Sales de LuxTrust.

Contact : (+352) 26 68 15 -1 / sales@luxtrust.lu

Découvrez dès maintenant
notre nouveau site sur www.luxtrust.lu



Repensé en profondeur avec comme objectif de rendre son utilisation la plus claire, simple et agréable possible pour nos clients, notre nouveau site Internet se présente sous un nouveau jour.

Disponible en français, anglais et allemand il permet toutes les opérations nécessaires à la commande et à la gestion de vos certificats. Privés ou professionnels, nos clients y trouveront une mine d'informations.

Vulgarisation

PKI (ICP) : LuxTrust S.A. a mis en place et gère une PKI (acronyme anglais de Public Key Infrastructure - en français (ICP) Infrastructure à Clé Publique). Il s'agit de l'ensemble des solutions techniques basées sur la cryptographie à clé publique.
Re-Key (renouvellement) : Le Re-Key permet au client dont le certificat arrive à expiration de commander un nouveau certificat qui reprend le même numéro de série que l'ancien certificat.
Middleware : Il s'agit d'un logiciel-pilote, nécessaire au bon fonctionnement d'une Smartcard ou d'un Signing Stick.

KEYNEWS

NEWSLETTER DE LUXTRUST / JUIN 2012

EDITO

Chers Professionnels,

J'ai le plaisir de vous présenter la première édition de notre newsletter. Le pragmatisme luxembourgeois n'est plus à démontrer lorsqu'il s'agit d'adapter l'économie du pays aux évolutions globales, structurelles ou conjoncturelles. Ces dernières années, l'accent est mis sur les technologies de l'information et de la communication. Les pouvoirs publics ont bien compris l'intérêt de la dématérialisation, et même davantage la non-matérialisation, des processus d'entreprises comme vecteurs de réduction des coûts et de stimulation de la compétitivité.

L'Etat luxembourgeois a transposé en droit national les directives européennes dont l'objectif est la mise en place d'un environnement de confiance pour l'économie numérique. Cependant, l'environnement légal ne suffit pas. Les acteurs économiques qui souhaitent bénéficier de la dématérialisation doivent pouvoir s'appuyer sur une infrastructure opérationnelle, mélange complexe de procédures et de systèmes informatiques de pointe. LuxTrust S.A, société PSF accréditée par l'ILNAS, est née de la volonté de l'Etat et d'importants acteurs privés, de mettre en place un environnement qui permette aux administrations, aux entreprises et aux particuliers de bénéficier pleinement de divers flux sans papiers, sans à avoir à se soucier de la complexité de l'infrastructure sous-jacente.

L'objectif de notre newsletter périodique est de vous montrer, à vous professionnels, comment vous pouvez intégrer simplement nos services dans vos systèmes informatiques afin de tirer pleinement parti de la dématérialisation. Nous vous présenterons des cas réels de collaboration, notamment dans cette première édition une interview exhaustive avec M. Jean-Philippe Wagnon, fondateur de Vectis PSF et une présentation du coffre-fort électronique SeeZam compatible avec LuxTrust.

Au travers des diverses éditions de notre newsletter, nous vous ferons découvrir les valeurs qui nous inspirent : viser le **progrès**, par la **flexibilité**, l'**innovation**, la **confiance** et la **maîtrise** de notre métier.

Bonne lecture.

Stéphane Ries
Directeur Général
LuxTrust S.A.

FLEXIBILITÉ

Une seule solution pour de multiples applications !

Avec le seul et même produit LuxTrust, vous pouvez accéder à de très nombreuses applications. Vous pouvez donc avec le même certificat accéder, par exemple, à plusieurs services en ligne, tels que Multiline, eTVA, e-banking, Guichet Entreprises, MaCommune, SeeZam, etc.

LuxTrust vous permet ainsi de simplifier de façon significative tous vos besoins dans le cadre de vos échanges en ligne, en vous garantissant, via l'utilisation d'un seul certificat:

- Une identité électronique sans équivoque,
- L'utilisation d'une signature électronique à valeur légale,
- La protection et la confidentialité de vos données personnelles,
- La mise à disposition de produits reconnus internationalement.

Vers une gouvernance améliorée et la non-matérialisation des documents

Aujourd'hui, au sein du monde de l'entreprise, le concept de gouvernance est devenu central.

Depuis sept ans, Vectis PSF (Vectis) accompagne les sociétés privées dans le développement d'une stratégie de gouvernance efficiente. A cette fin, elle a développé plusieurs outils, particulièrement pour les professionnels du secteur financier, afin de les aider à répondre à leurs obligations, notamment en matière d'obtention et de préservation du statut de PSF. Avec sa solution, Goverline, développée en partenariat avec LuxTrust et Luxembourg e-Archiving (Learch), Vectis dévoile les avantages d'une gouvernance assistée électroniquement. La prise de décisions et le suivi de celles-ci s'en trouvent désormais facilités, sans devoir imprimer le moindre document. Goverline, combiné aux solutions de LuxTrust et Learch, emmène l'entreprise sur la voie de la non-matérialisation des documents.

M. Wagnon, le terme de gouvernance se retrouve aujourd'hui régulièrement au cœur de l'entreprise, particulièrement au niveau des professionnels de la finance. Quelle définition Vectis donne-t-elle à ce concept de gouvernance ?

J-PW.: La gouvernance concerne tout ce qui touche à la mise en place des règles au sein de l'entreprise, aux responsabilités et aux rôles de chacun par rapport à ces règles, au suivi des décisions prises, et au contrôle de leur bonne exécution. Celle-ci structure le cadre d'un système de contrôle interne qui définit les objectifs d'entreprise, évalue les risques et la progression vers ces objectifs grâce à des informations de gestion régulières et fiables. Ces informations de gestion vont permettre de s'assurer que toutes les ressources - financières, humaines, logistiques, etc. - sont utilisées de façon efficace et efficiente, dans le respect des lois et des règles en vigueur, et de la déontologie des affaires.

Comment Vectis aide-t-elle les entreprises à simplifier les exigences de gouvernance imposées par les autorités de contrôle, comme c'est le cas au sein du secteur financier ?

J-PW.: Le cadre PSF s'applique essentiellement à des PME, qui n'ont donc pas forcément beaucoup de moyens pour y répondre, tant dans la procédure d'obtention du statut que dans l'alignement organisationnel annuel qui résulte de celui-ci. Nous nous sommes donc donnés comme mission de proposer au marché une approche mutualisée de gouvernance d'entreprise et de contrôle interne conforme au cadre légal, proportionnelle à la taille d'entreprise, et source de valeur. Initialement, nous avons commencé cet accompagnement pour les PSF de support, et nous avons décliné et adapté l'offre à chaque catégorie de PSF. Nous sommes même en mesure à présent d'apporter ce savoir faire en matière de gouvernance à toute entreprise désireuse de s'appuyer sur un mode de gouvernance plus efficient. Parce que la gouvernance n'est pas uniquement l'affaire de devoirs à accomplir vis-à-vis d'une autorité quelconque...



Le sujet sur lequel nous travaillons est la responsabilité des administrateurs et des directeurs. L'objectif est de démontrer comment leur responsabilité est exercée en matière de pilotage de l'entreprise. Nous avons commencé à travailler avec des PSF, parce qu'il s'agit d'un contexte très particulier, très normé, idéal pour en déduire de bonnes pratiques que nous avons adaptées ensuite à n'importe quelle entreprise. Il est avant tout question d'organisation et de contrôles à mettre en place pour s'assurer de la bonne gestion de son business.

Pouvez-vous nous dire comment mettre en place cette bonne gouvernance ? En quoi les solutions développées par Vectis peuvent-elles favoriser cette mise en place ?

J-PW.: Il faut considérer deux aspects qui sont fonction de la stratégie d'entreprise, et de l'importance qu'elle accorde à la concentration sur son cœur de métier. Ainsi, elle peut décider de mobiliser ses propres ressources dans les recherches et mises en place de sa gouvernance, ou faire appel à une expertise externe. Par ailleurs, l'entreprise choisit la manière d'outiller ses collaborateurs. Ceux-ci peuvent évidemment travailler de façon manuelle, mais l'informatique permet dorénavant de mettre en place des modes organisationnels collaboratifs (tant internes, qu'avec les fournisseurs) traçables. En fonction de ses choix, l'entreprise peut ainsi bénéficier de gains d'efficacité résultant de la mutualisation et de la systématisation des processus.

Qu'entendez-vous par systématisation des processus ?

J-PW.: Nous mutualisons dans notre plate-forme de services ePSF.lu la connaissance acquise au fil des années en accompagnant conseils d'administration et comités de direction. Cette plate-forme regroupe un ensemble de logiciels qui implémentent et améliorent la gouvernance au cœur de l'entreprise. Elle est conçue en différents modules qui répondent aux différents besoins des entreprises.

La plate-forme comprend une application permettant à l'organisation de s'auto-évaluer, de sorte que l'entreprise peut jauger de manière autonome son degré d'alignement par rapport aux exigences de la réglementation et d'identifier ce qu'il est obligatoire ou intéressant de mettre en place. L'outil de veille réglementaire informe l'entreprise des changements qui la concernent au niveau légal, au travers de résumés, d'un service de ticketing leur donnant accès à un helpdesk permettant de répondre aux questions sur une circulaire, par exemple, que l'entreprise se pose. Les comités de direction peuvent améliorer la traçabilité de leurs décisions et du dispatching des tâches au travers d'une autre application spécifique. Enfin, la gouvernance est coordonnée par un produit phare, Goverline, qui a fait l'objet d'un partenariat avec LuxTrust et Learch.

Comment fonctionne Goverline ? Qu'est-ce que cet outil apporte pour la gouvernance de l'entreprise ?

J-PW.: Les administrateurs et directeurs en charge de la gestion journalière sont tenus de réaliser un certain nombre de tâches, en fonction des responsabilités et du rôle qui leur incombent; ils assument cette responsabilité lors de différentes réunions, et formalisent leurs décisions dans des documents et rapports précis qui doivent le cas échéant être transmis à différents organes internes (par exemple, la comptabilité) ou externes (par exemple, la CSSF). L'échéance (la date de l'assemblée générale des actionnaires) de fin d'année sociale étant connue, Goverline répartit les tâches en fonction des rôles et des responsabilités de chacun par rapport aux obligations de l'entreprise en matière de pilotage journalier, d'audit interne, ou encore d'audit externe.

Goverline est donc un retro-planning collaboratif impliquant toutes les parties prenantes de l'entreprise, internes ou externes. Au cœur de cette ligne de temps, chacun intervient au bon moment, en bénéficiant de toutes les pièces et documents qui sont nécessaires et utiles au pilotage de l'entreprise: Goverline est l'ERP de la gouvernance.

*“Aujourd'hui,
au sein du monde
de l'entreprise,
le concept de gouvernance
est devenu central.”*



CONFIANCE

SeeZam, le coffre-fort virtuel

Le coffre-fort virtuel® SeeZam est un espace de dépôt, de sécurisation et de partage d'information atteignant les plus hauts niveaux de sécurité. Les données peuvent y être déposées manuellement ou automatiquement dans la plus stricte discrétion. Cet espace hyper-sécurisé 100% « Luxembourg » est accessible 24h/24 et son accès est protégé par LuxTrust. C'est un moyen sûr et fiable pour stocker les fichiers électroniques sensibles des particuliers et des entreprises : fiches de paie, factures, contrats, courriers, photos, mots de passe, etc.

Pour ceux qui ont compris les déboires de l'email et voient les limites de l'intranet/extranet : le dépôt dans un coffre est la solution idéale, une nouvelle réponse à ce besoin d'échange confidentiel et sensible entre deux parties qui peuvent établir un coffre communicant.

La législation luxembourgeoise permet d'offrir un réel espace privé, crypté et protégé avec des moyens sans équivalent en Europe. A la différence de la situation prévalant dans les autres Etats membres, le gestionnaire du système n'est pas obligé de conserver les clés d'accès privilégiées, et peut donc se prévaloir de ne pas pouvoir déchiffrer un contenu sans le mot de passe de l'utilisateur.

Pionnier dans son domaine, SeeZam offre un service web multilingue de coffre-fort virtuel® ultra-sécurisé et hébergé au Grand-Duché. Il propose un espace privatif et individuel accessible n'importe où, n'importe quand, qui intègre des fonctionnalités de réseau (salle de coffres communicants) ainsi que des services complémentaires tels que templates, alertes... Son intégration métier est facilitée par une capacité de personnalisation complète et d'automatisation des dépôts de coffres.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour des renseignements complémentaires sur la société SeeZam, consultez le site www.seezam.biz ou adressez un mail à info@seezam.com

SEEZAM
PROFESSIONAL



S.L.: N'est-ce pas compliqué à mettre en œuvre ?

J-PW.: Non, précisément grâce à la mutualisation et à la systématisation des processus. Nous proposons un catalogue de processus, et nous aidons l'entreprise à choisir ceux qui sont pertinents à déployer, en fonction de son contexte. Nous les activons dans l'environnement propre à l'entreprise, conformément aux objectifs de gouvernance à mettre en place, aux documents que chaque fonction de l'entreprise (AG, conseil d'administration, direction journalière, l'audit interne et externe, la finance et la comptabilité) devra produire, et à ce qui est exigé par l'autorité de contrôle.

Le catalogue et les modèles de documents par processus permettent un gain de temps, d'éviter certains oublis et complications, et de se concentrer sur l'essentiel, l'amélioration de la performance de l'entreprise. Ainsi affranchis de ces préoccupations, les dirigeants peuvent alors se concentrer sur ce qui importe : prendre des décisions.

S.L.: Comment les solutions LuxTrust s'inscrivent-elles au cœur de ce processus et en quoi permettent-elles d'améliorer la gouvernance ?

J-PW.: On comprend aisément que les documents échangés au cœur de Goverline, qu'il s'agisse de décisions des conseils d'administrations ou du comité de direction, d'informations comptables ou financières, de résultats d'audits internes ou externes, ont une sensibilité extrême. Pour nous en convaincre, pensons par exemple à la stratégie d'entreprise rédigée dans les PV de conseil d'administration. Renforcer la

plate-forme, au moyen des technologies LuxTrust et en partenariat avec elle, prend dès lors beaucoup de sens. D'abord, elles permettent une authentification forte et sécurisée des personnes habilitées à accéder à la plate-forme. Le deuxième intérêt réside dans la signature électronique des documents. Les PV d'assemblées générales, de conseils d'administration, de comités de direction doivent être signés par un certain nombre de personnes. Aujourd'hui, LuxTrust, leur permet de signer électroniquement ces documents. Cette signature électronique à valeur probante trouve ici une application concrète. Grâce à elle, on peut fonctionner sans devoir imprimer les documents. Il ne s'agit plus de dématérialisation mais bien de non-matérialisation. C'est une première au Pays. Avec Goverline, LuxTrust, Vectis et Learch font la démonstration d'un savoir-faire en matière d'authentification de leurs auteurs, de signature électronique, de sécurisation des données et d'archivage des documents. Un savoir-faire qui peut être exploité de bien des façons, tant dans d'autres secteurs qu'au-delà des frontières.

S.L.: Quels sont aujourd'hui les avantages de cette non-matérialisation ?

J-PW.: Il y en a plus d'un. D'abord celui de pouvoir intervenir à distance, pour consulter des documents ou pour les signer. En découle aussi un gain de temps et d'argent. Par ailleurs, l'outil permet une centralisation des documents, vis-à-vis de l'entreprise, ses administrateurs et directeurs, mais aussi des partenaires, de l'audit interne et externe qui doivent eux exercer leur contrôle sur ces informations.